

ANNEXE n°2 : Plan indicatif de localisation des actions de recomposition spatiale du front de mer visant la renaturation de l'espace dunaire par suppression, relocalisation ou déplacement des activités, des biens et des infrastructures vulnérables



PPA - Action 4.3 :
Renaturation du front de mer – secteur n°2
(esplanade centrale)

PPA - Action 4.5 :
Requalification du boulevard des sables – tranche n°2

PPA – Action 2 :
Définir le montage de l'opération de
recomposition spatiale du secteur Villas
jumelles - Grand hôtel – La Playa et
réaliser cette transformation

PPA - Action 4.4 :
Renaturation du front de mer – secteur n°3
(Grand hôtel – villas jumelles)

PPA - Action 5 :
Établir une stratégie de relocalisation des
biens situés en 2ième ligne dans la bande
d'aléa à 30 ans

Esplanade centrale

Le Grand Hôtel

La résidence Bouygues

Les villas jumelles

Dune bâtie

Dune Sud

Établissements démontables :
poste de secours – restaurant – club de surf